

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 1027 désignant M. Belin comme chef du ravitaillement général durant l'absence de M. Boutonnât

n° 1027

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication  
23 août 1946

Numéro JO  
n° 8 du 31/08/1946

Date du numéro  
31 août 1946

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances.

**Vu** ordonnance organique lu 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté n° 272 du 12 avril 1945 portant réorganisation du service du ravitaillement général de la Côte française des Somalie:  
Vu lu décision n° 100S du 19 août 1946 accordant un congé à M. l'administrateur Bou tonnât. chef de service du ravitaillement général,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

M. l'administrateur Belin assurera les fonctions de chef de service du ravitaillement général du 22 août au 7 septembre 1946, pendant l'absence de M. 'administrateur Boutonnât. titulaire d'un congé.

#### Art. 2

— Pendant la période du 22 août au 7 septembre 1946, M. l'administrateur Belin sera habilité a effectuer toutes opé rations financières concernant le service du ravitaillement général, notamment avec la Banque de l'Indochine et le Trésor.

#### Art. 3

— La présente décision sera en registrée. publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Le Gouverneur P.H Siriex**